



## Communiqué de presse

### Pour l'ACS, le libre choix du moyen de mobilité est un droit

**Berne, le 4 avril 2024 – L'Automobile Club de Suisse, ACS, célèbre la liberté et l'indépendance que procure l'automobile à travers sa nouvelle campagne audacieuse, « Conduire, c'est vivre ! ». Cette initiative souligne l'importance de la mobilité dans nos vies et l'engagement de l'ACS à promouvoir un avenir où conduire reste une source de passion et d'autonomie pour le plus grand nombre de personnes possible.**

Cette campagne engagée doit rappeler que pour l'ACS, tout le monde doit avoir le droit de choisir son moyen de mobilité. Le Président de l'ACS, Thomas Hurter, souligne l'importance pour le club de s'engager pour un avenir où la neutralité technologique, synonyme d'innovation, et la liberté de choix en matière de mobilité sont garanties.

Les récits personnels de passionnés de l'automobile, y compris ceux de figures reconnues telles que Tom Lüthi, jouent un rôle central dans cette campagne. Ils illustrent de manière vivante les joies et les avantages liés à la conduite, ainsi que son impact positif sur leurs vies.

L'ACS insiste sur la responsabilité partagée de maintenir la liberté de conduire pour les générations futures. Cette initiative appelle à la réflexion sur nos contributions à un avenir où la mobilité reste accessible et respectueuse, soulignant l'équilibre nécessaire entre liberté personnelle et considérations écologiques et sociales.

La campagne « Conduire, c'est vivre ! » est une invitation à rejoindre un mouvement qui valorise la mobilité réfléchie et encourage chacun à défendre activement le libre choix de son moyen de transport.

Pour découvrir la campagne « Conduire, c'est vivre ! », cliquer sur le lien suivant :  
[acs.ch/conduire-cest-vivre](https://acs.ch/conduire-cest-vivre)

Renseignements complémentaires :

- Fabien Produit, Secrétaire général ACS, Tél. 031 328 31 17, [fabien.produit@acs.ch](mailto:fabien.produit@acs.ch)
- Silvan Wey, Responsable Communication ACS, Tél. 031 328 31 11, [silvan.vey@acs.ch](mailto:silvan.vey@acs.ch)

L'Automobile Club de Suisse ACS a été fondée en 1898 à Genève. Il a pour but de regrouper les automobilistes afin de défendre les intérêts de la politique des transports, de l'économie, du tourisme, du sport et de tous les autres intérêts liés à l'automobilisme, tels que la protection des consommateurs et de l'environnement. Il consacre une attention toute particulière à la législation sur la circulation routière et son application et s'engage en faveur de la sécurité routière.